



PERSPECTIVAS
REVISTA DO PROGRAMA DE PÓS-GRADUAÇÃO EM FILOSOFIA
DA UNIVERSIDADE FEDERAL DO TOCANTINS

VOL. 8, Nº 2 (ESPECIAL), 2023, P. 17-39
ISSN: 2448-2390

Démocratie et corruption : Sur la société postcommuniste

Democracy and corruption: On post-communist society

Democracia e corrupção: Sobre a sociedade pós-comunista

DOI : 10.20873/rpv8n2-72

Corneliu Bilba

Orcid : 0009-0000-0111-9044

E-mail: dcbilba@uaic.ro

Résumé

Le but de cet article est de montrer que la crise de la démocratie dans les pays postcommunistes est un aspect de la crise plus générale de la société, étant liée aux difficultés de la modernisation. En partant de l'exemple de la Roumanie, sans faire une étude de cas, je montre que la corruption constitue un ensemble de conditions défavorables pour l'Etat de droit, et que la source en est la destruction de la société civile par le totalitarisme. Néanmoins, un regard rétrospectif sur l'histoire moderne de la région révèle que l'effet destructeur du totalitarisme est imprégné de quelques traits culturels spécifiques. Il s'avère que la corruption (abus de pouvoir confié) avait détruit la démocratie bien avant l'instauration du communisme. Cela prouve éventuellement que la corruption constitue un problème de mentalité sociale, étant liée à d'autres conditions défavorables, qui relèvent d'une longue histoire de domination politique.

Mots clés

Corruption. Démocratie. Postcommunisme. Etat de droit. Modernisation. Europe de l'est.

Abstract

The purpose of this article is to show that the crisis of democracy in post-communist countries is an aspect of the more general crisis of society, being connected to the difficulties of modernization. Starting from the example of Romania, without making a case study, I show that corruption constitutes a set of unfavorable

conditions for the rule of law, and that the source is the destruction of civil society by totalitarianism. Nevertheless, a retrospective look at the modern history of the region reveals that the destructive effect of totalitarianism is imbued with some specific cultural traits. It turns out that corruption (abuse of entrusted power) had destroyed democracy long before the establishment of communism. This possibly proves that corruption is a problem of social mentality, being linked to other unfavorable conditions, which are part of a long history of political domination.

Keywords

Corruption. Democracy. Postcommunism. Rule of law. Modernization. Eastern Europe.

Resumo

O objetivo deste artigo é mostrar que a crise da democracia nos países pós-comunistas é um aspecto da crise mais geral da sociedade, estando ligada às dificuldades de modernização. Começando com o exemplo da Romênia, sem fazer um estudo de caso, mostro que a corrupção constitui um conjunto de condições desfavoráveis para o Estado de Direito e que a fonte é a destruição da sociedade civil pelo totalitarismo. No entanto, uma análise retrospectiva da história moderna da região revela que o efeito destrutivo do totalitarismo está imbuído de alguns traços culturais específicos. Acontece que a corrupção (abuso do poder confiado) havia destruído a democracia muito antes do estabelecimento do comunismo. Isso possivelmente prova que a corrupção é um problema de mentalidade social, estando ligada a outras condições desfavoráveis, que fazem parte de uma longa história de dominação política.

Palavras-chave

Corrupção. Democracia. Pós-comunismo. Estado de direito. Modernização. Europa Oriental.

La théorie politique, dans sa partie non-idéale (RAWLS, 1971, § 39, pp. 245-247), s'intéresse depuis peu de temps au problème de la corruption. A l'époque de l'absolutisme et des dictatures révolutionnaires, comme à l'époque des totalitarismes et de la guerre froide, les théories libérales de la liberté avaient à lutter contre le danger que représentaient le dirigisme et la centralisation étatique, d'une part, et l'arbitraire du pouvoir exécutif, d'autre part. Ainsi, les Libéraux ont dressé contre l'autoritarisme un ensemble de principes qui constituent la notion de l'Etat de droit (*rule of law*) (cf. HAYEK, 2006, pp. 75-90). Sans doute, la corruption était envisagée par ces théories libérales, mais non en tant que telle, car elle était comprise dans la notion de pratique contraire au principe de la liberté du marché et, éventuellement, contraire

à l'ordre juridique de l'Etat de droit¹. On ne considèrerait pas que la corruption peut nuire à la réalisation du principe démocratique car, dans une société libre, la corruption ne constitue pas la règle, mais l'exception. En revanche, la corruption devient la règle dans tout Etat dans lequel le gouvernement cherche à planifier l'activité de production et le marché. Donc la théorie du laissez-faire se sert de l'exemple de la corruption comme d'un instrument d'argumentation par la négative. Ce n'est que plus tard, lorsque le libéralisme réformé de l'Etat-providence allait poser la question de la justice sociale à côté du problème de la liberté, que la corruption allait devenir un objet de recherche et un enjeu pour la théorie et la pratique du gouvernement. Plus précisément, à l'époque de l'Etat-providence on considère que la question de la justice pour le plus grand nombre est liée à l'efficacité du système social (GALBRAITH, 1998, pp. 603-605) ; par conséquent, toute pratique qui met en danger l'efficacité doit faire l'objet d'une intervention par l'Etat, afin de corriger l'erreur de système.

L'approche par la théorie des systèmes permettait non seulement de considérer l'efficacité comme condition de la justice, mais de poser la justice comme condition de l'efficacité, à travers la notion de connexion inverse (*feed-back*). La corruption apparaît, éventuellement, comme une erreur de traitement par le système, étant liée au processus de prise de décision. Mais la théorie prévoit que le système peut s'autorégler et que toute erreur sera résolue par la correction naturelle des processus. L'analyse comparatiste permettait aussi d'expliquer pourquoi, pour certaines sociétés, la réforme est plus difficile que pour certaines d'autres : comme la modernisation des sociétés « en transition » est incomplète, elles balancent sans cesse entre tradition et modernité, donc elles n'arrivent pas à remplir les conditions de stabilité qui sont nécessaires pour définir une « structure de base » juste. La notion de « conditions défavorables » (RAWLS, 1998, pp. 105-106) convient parfaitement pour comprendre les mécanismes qui empêchent ces sociétés de se régler par des procédures rationnelles de prise de décision et par des actions en conséquence. Cette notion, inspirée sans doute par l'approche systémique et fonctionnaliste, a été utilisée par Rawls pour décrire la difficulté (voire l'impossibilité) des sociétés pauvres d'admettre les principes du libéralisme politique. Rawls l'a fait dans la dernière

¹ Voir par exemple, la position d'Edmund Burke dans l'affaire Hastings (NOONAN, 1982, pp. 1073-1120).

étape de son œuvre, lorsqu'il a accepté une position moins universaliste, en accord avec les approches plus empiriques. Une telle approche avait été celle de Samuel Huntington qui, dans son livre célèbre *L'ordre politique des sociétés en changement*, avait dit que la corruption est en quelque sorte *normale* pour les pays en voie de modernisation (HUNTINGTON, 1968, pp. 59-71). Cela s'explique par le fait que, dans toute société en train de se moderniser, il y a des conflits avec la tradition, à plusieurs niveaux, et la résolution de ces conflits se réalise par des transactions qui, selon les règles d'une société moderne et libérale, sont des processus corrompus ; néanmoins, les transactions de ce type s'avèrent fonctionnelles dans les sociétés en transition. Sur le plan pratique, la théorie justifiait l'habitude des gouvernements libéraux de permettre aux entreprises la déduction des frais de corruption, si les dépenses avaient été faites à l'étranger et pour corrompre dans un but lucratif des agents publics d'un autre Etat. Dans cette approche réaliste du type *dirty hands*, on définissait la corruption comme activité de « graisser les rouages » pour accroître l'efficacité des transactions.

Après la crise économique des années '70 et la naissance de l'idéologie néo-libérale, on considère, dans les années '80, que cette conception de la corruption est révolue. L'affaire Watergate surtout conduit à la critique de la théorie réaliste de la corruption – dorénavant l'hypothèse sera que la corruption constitue un mal pour la démocratie et pour l'Etat de droit, aussi bien dans les sociétés occidentales que dans les pays du tiers monde. Après la chute des régimes communistes et la globalisation néo-libérale, on a fait de la corruption un danger pour les Etats libéraux. Donc la corruption est devenue partout l'ennemi du principe démocratique. Elle est synonyme de la non-reconnaissance des droits individuels pour tous, puisqu'elle nie le principe de l'égalité de traitement. Aussi, on parle de plus en plus de la corruption politique, car on comprend que les affaires corrompues, étant des transactions opérées selon le modèle d'un marché sans liberté, ont besoin de protection et de garantie afin de trouver un certain équilibre entre l'offre et la demande. La notion d'Etat parallèle, en référence à la corruption, comprend précisément cette idée ; elle est exprimée par ailleurs dans la célèbre formule de Klitgaard :

Corruption = Monopole + Discrétion – Responsabilité². Après Watergate, les affaires de corruption politique sont devenues très médiatisées dans le monde occidental ; les analyses de spécialité ont bien fixé quelques repères (Keating Five, l'affaire Siemens, Panama Papers etc.). Pourtant, les sciences sociales n'ont pas donné assez d'importance à la « révolution » que représente, dans l'univers de la corruption, la combinaison entre la chute du communisme et la globalisation.

Après l'effondrement de l'Union soviétique, les phénomènes du type *mafia d'Etat* et *white collar crime* ont acquis des dimensions inimaginables, car les organisations spécialisées en transactions illégales ont commencé à profiter des compétences des anciens employés des services « spéciaux » (police secrète, espionnage, armée, diplomatie, commerce international, agences gouvernementales, parti communiste, recherche scientifique, industries spéciales etc.). Dans tous les Etats communistes, la transformation brusque de la société avait imposé la disponibilisation d'un grand nombre de cadres stratégiques qui, encore jeunes, se sont trouvés sans emploi et, surtout, sans activité. Ces cadres avaient une connaissance exclusive des mécanismes d'action et des opportunités d'agir en différents champs d'activité ; ils étaient les « seuls » à prévoir le schéma d'ensemble de la société en train de se construire. Ils ont agi donc, soit en nom propre, soit embauchés par des entreprises privées, afin de sécuriser leurs positions par le contrôle des ressources et des processus de réforme. C'est ainsi que, avec leur contribution, le marché de la corruption s'est transformé en « dispositif de sécurité » (FOUCAULT, 2004a, pp. 31, 57). Cela a été possible toujours grâce à la situation particulière des anciens pays communistes : modernisation incomplète et artificielle, haute centralisation politique et administrative, classe politique menacée par la libéralisation (en raison d'un passé compromis), domination de la société civile par les anciennes élites.

Par conséquent, la société post-totalitaire a fonctionné selon la modalité d'une centralisation diffuse, sans transparence et sans responsabilité. Il n'est pas étonnant que la corruption est devenue une stratégie de domination par ceux qui avaient toujours eu le contrôle : ils n'ont

² « Les comportements illicites fleurissent lorsque les agents ont un pouvoir de monopole sur les clients, quand les agents ont une grande discrétion, et quand la responsabilité des agents envers le mandant est faible » (KLITGAARD, 1991, p. 75).

eu qu'à changer la forme de la domination : ils sont devenus propriétaires des anciennes entreprises d'Etat, propriétaires des immeubles et des terres « rétrocedés », membres des conseils d'administration, conseillers pour des affaires sensibles, fournisseurs de services de sécurité, membres des partis politiques et du parlement, conseillers municipaux, maires et, surtout, producteurs de nouvelles élites, dans leurs familles et dans les affaires. Sur le plan professionnel, ils ont formé une deuxième génération de cadres, des cadres d'appui qui soient capables de répondre aux problèmes techniques de la transition : parler le langage des institutions internationales, contrôler les nouveaux flux (capital financier, commerce extérieur, marchés de niche), développer des stratégies dynamiques et se laisser aller dans le sens d'un courant nouveau tout en étant prêts à répondre aux anciens appels, lorsque la situation se présente.

Il existe un lien conceptuel entre l'ancienne tradition du centralisme et la corruption : les deux font obstacle à la généralisation du principe du marché libre, principe qui constitue le moteur de la démocratie. Mais il existe une certaine variation des formes et des degrés de corruption, d'un pays à l'autre, et cela donne à penser que les causes réelles sont plus profondes, étant probablement liées à la culture et à la pratique sociale de longue durée.

Il apparaît, en effet, que le centralisme étatique de l'époque communiste avait lui-même reçu certaines qualités « culturelles » qui relèvent d'un certain type de mentalité sociale. Cet aspect n'a pas été suffisamment analysé. L'histoire du totalitarisme a centré le regard sur les caractéristiques communes des politiques totalitaires et n'a pas cherché les différences spécifiques. En cherchant l'analogie des modalités formelles, Hannah Arendt a laissé entendre que le totalitarisme soviétique se limite au stalinisme et qu'après le stalinisme il y a eu un processus de détotalitarisation (cf. ARENDT, 1973, pp. xxv, xxvii, xxxiv). Cette interprétation peut être mise en question par l'analyse des modalités spécifiques de mettre en œuvre la dialectique idéologie-terreur. Cela exige de reconnaître d'abord la valeur opératoire de l'approche formelle, sans laquelle le totalitarisme ne serait pas un concept de la philosophie politique. Le travail rendu par Arendt est essentiel sur ce point, puisqu'il fait apparaître la possibilité de

comprendre ce qui, autrement, serait incompréhensible³. Une fois admis ce principe, il faut aller plus loin et analyser les « petits » totalitarismes, ainsi que la continuation du « grand » totalitarisme en Union soviétique, à la lumière – précisément – de l'idée d'Arendt que le totalitarisme est en *mouvement* (ARENDR, 1973, p. 465) tout en restant lui-même. Ce point exige de montrer que la terreur est intrinsèque à l'idéologie marxiste-léniniste, comme elle était intrinsèque à l'idéologie nazie. Ni cette idéologie, ni son rapport intrinsèque avec la terreur n'ont pas disparu avec la condamnation des crimes du stalinisme, par Khrouchtchev. Le Rapport sur Staline n'a pas été l'annonce d'une perestroïka ; ainsi que Raymond Aron l'a fait remarquer, le changement dans le cadre du régime n'a pas été le changement du régime lui-même (*cf.* ARON, 1987, pp. 317-334). La prise en compte du caractère totalitaire de l'idéologie (par exemple la doctrine du parti unique), exige de faire une analyse des conditions historiques qui ont déterminé, pour chaque société communiste, la configuration unique de son régime totalitaire (la mise en œuvre de la terreur idéologique). Cet aspect permettrait de comprendre mieux la dynamique des changements post-totalitaires et de saisir le caractère spécifique de la corruption dans les sociétés post-totalitaires. Il serait possible, ainsi, de saisir que la corruption est plus importante dans les sociétés qui n'ont jamais connu un régime libéral, ou dans celles où l'individu a résisté au totalitarisme précisément par la corruption.

Mais il ne suffit pas d'établir une corrélation simple entre l'ancien mécanisme totalitaire et la corruption actuelle, car on risque de dire des banalités et de laisser comprendre que c'est précisément le changement politique qui a produit des opportunités pour la corruption. En effet, cette corrélation vaut pour tout renversement de l'ordre social en tout lieu, à tout moment, donc sa valeur opératoire est faible. Car on ne voit pas comment cette observation pourrait devenir un élément de la connaissance profonde et de la prévention de la corruption, si elle se présente en haut degré, dans les processus sociaux à grande échelle, là où il est impossible d'intervenir avec une variation des causes historiques afin d'obtenir un certain effet voulu. Par exemple, on ne peut pas introduire la variable « religion protestante » en vue d'améliorer l'état

³ « Cette tâche de compréhension n'est-elle pas devenue sans espoir, s'il est vrai que nous sommes confrontés à une réalité qui a ruiné nos catégories de pensée et nos critères de jugement ? » (ARENDR, 1996, p. 47).

de la démocratie dans un pays à religion orthodoxe ; même si on le pouvait, on n'aurait aucune chance de reproduire la morale sociale des pays scandinaves. Toute cause agit dans un certain rapport avec d'autres causes et dans un certain temps, donc il est impossible de déterminer la combinaison secrète qui a produit tel individu historique que l'on avait pris comme modèle. Et même si la connaissance était possible, il nous manquerait encore le pouvoir d'agir afin de reproduire cette configuration spéciale de facteurs qui a engendré le modèle de référence⁴. L'approche quantitative peut se servir très bien de la comparaison pour décrire l'état des choses, mais elle ne dit rien sur les mécanismes et les processus producteurs de *patterns* culturels de la corruption.

Les spécialistes des sciences sociales qui étudient la corruption connaissent très bien ce problème ; ils savent que le discours de la corruption est comme le discours de la crise : tout le monde en parle, personne n'en peut rien. Mais ils sont aussi les porteurs de la croyance au pouvoir des experts ; ils disent ce qu'ils ont à dire. La valeur constitutive de leur champ disciplinaire impose d'affirmer la conviction qu'une connaissance scientifique de la corruption est possible à tout moment, et que des mesures appropriées peuvent être prises à la lumière de cette connaissance. Néanmoins, cet optimisme théorique est mis en question par un problème pratique : tout gouvernement qui se confronte avec des phénomènes de la grande corruption est, très probablement, corrompu lui-même ou issu des transactions corrompues ; il sera donc peu enclin à prendre des mesures contre les sources de son propre pouvoir. Cela nous mène à la conclusion que le discours des experts a comme fonction principale d'être le porteur de certaines valeurs et que l'affirmation de ces valeurs est liée directement au processus de légitimation fonctionnelle des gouvernements. D'où le constat paradoxal que, si on veut donner au discours des experts une certaine efficacité sociale, il faudra admettre un type de réalisme politique qui consiste à « blanchir » certains acteurs politiques en échange de leur participation à la lutte contre la corruption.

⁴ C'est pour cela que le problème *comment l'on devient Danemark ?* [The Road to Danemark] (MUNGIU-PIPPIDI, 2015, pp. 57-82) me semble bon juste pour définir le problème (car, en fait, on ne devient Danemark même si on est ... Norvège).

La corruption constitue un mal pour tous les régimes politiques, si on les juge en eux-mêmes, sans les hiérarchiser selon le rapport avec une théorie générale de la justice. Toute action susceptible d'utiliser la fonction publique en vue d'obtenir un gain privé, et qui trahit la confiance d'un acteur principal ayant délégué le pouvoir à un agent⁵ constitue un danger pour les politiques qui poursuivent la réalisation du bien commun d'une communauté. On dit souvent que la corruption constitue un facteur de risque pour les sociétés modernes dans la mesure où l'efficacité du système social dépend des possibilités de l'Etat d'assurer un certain nombre de biens et de services dont le bénéficiaire est le public (*cf.* JAIN, 2001). En même temps, le sentiment général de manque d'ordre, dont la source est l'incapacité de l'Etat de faire appliquer la loi et d'assurer les procédures de justice, constituent un signal pour les individus : chacun comprend qu'il doit réaliser l'intérêt personnel par des stratégies illégales. Mais toute transaction illégale exige certaines garanties : il arrive souvent que ceux qui opèrent en marge de la loi cherchent la protection d'un officiel qui va contourner la colère froide de l'Etat ; mais souvent, en raison de la compétition sur le marché du crime, l'individu devra accepter également la protection de quelque organisation criminelle. Cela ne fait qu'amplifier la corruption, étant donné que ces organisations cherchent à réaliser des liens durables avec certains fonctionnaires publiques, hommes politiques et juges. La conséquence en est que la capacité de l'Etat de réaliser ses objectifs se trouvera bloquée dans le domaine économique, de la sécurité sociale et de la justice. On peut trouver ce scénario ou des récits similaires dans tout ouvrage sérieux sur le problème de la corruption (voir par ex. DELLA PORTA ; VANUCCI, 2012; HEIDENHEIMER ; JOHNSTON, 2007).

Il se pose pourtant la question : comment les différents régimes politiques sont affectés par la corruption ? Et pourquoi les pays démocratiques font de la lutte contre la corruption un problème essentiel de leurs affaires intérieures et extérieures ? Cette dernière question semble ne pas être bien posée, puisqu'elle n'identifie pas correctement les notions-clé de la

⁵ En ligne générale, les analyses de la corruption s'inspirent de la théorie de l'agence, qui est une théorie-cadre de l'action en organisation. Cette théorie traite de la délégation de l'autorité : un acteur *principal* passe le pouvoir à un *agent* qui va agir en son nom et qui sera responsable envers lui. Dans cette perspective, la corruption est la trahison de ce contrat, par l'usage de la fonction en vue de l'intérêt personnel et par l'abus de pouvoir – *the abuse of entrusted power for private gain* (Transparency International).

problématique. En ligne générale, la littérature sur la corruption donne une grande importance à l'opposition entre les régimes démocratiques et les régimes autoritaires (voir ROSE-ACKERMAN, 1999), cherchant à expliquer pourquoi les autocraties sont plus susceptibles d'encourager la corruption, par la distorsion de la compétition, par le manque de transparence et l'absence de contrôle du pouvoir, par le clientélisme et le népotisme, par l'inégalité sociale et par la subordination de la justice. Au contraire, les pays démocratiques ont fait de la lutte contre la corruption un objectif vital de leurs politiques publiques ; ils ont institué même un véritable régime international anti-corruption, cherchant à limiter les possibilités offertes par la globalisation aux transactions corrompues. Ces pays ont imposé en quelque sorte leurs standards de moralité et de légalité à leurs clients ou partenaires, surtout à ceux qui font partie de leur région ou de leur cercle. Cela constitue un véritable défi pour certains pays anciens communistes qui sont parmi les démocraties le plus corrompues de la région occidentale (comme la Roumanie et la Bulgarie). Ces pays sont loin de constituer un modèle de bonnes pratiques pour les affaires publiques des pays en transition ; ils ressemblent à ces démocraties de l'Afrique ou de l'Amérique Latine qui n'arrivent pas à remplir les standards de moralité et de légalité requis par le régime international⁶ anticorruption en raison des « conditions défavorables ». Donc la simple opposition entre démocratie et autocratie ne suffit pas pour rendre compte du phénomène de la corruption. Il faut ajouter d'autres catégories comme, par exemple, la distinction entre universalisme et particularisme. Cette distinction relève de la caractérisation des sociétés (voir MUNGIU-PIPPIDI, 2015, pp. 57 et sq.) et non seulement de la prise en compte des institutions politiques de l'Etat. Eventuellement, il faut utiliser en juxtaposition les catégories qui permettent de caractériser l'Etat avec ses affaires, et les catégories faites pour décrire la société avec sa morale.

Cette juxtaposition permettrait d'expliquer non seulement la dynamique de la politique étatique et de la morale sociale, mais aussi la résistance au changement, là où elle se présente. D'une part, la politique n'est que l'expression de l'état moral d'une société ; d'autre part, le

⁶ Ce que l'on appelle un régime international c'est un ensemble de « principes, normes, règles et procédures de décision implicites ou explicites autour desquels convergent les attentes des acteurs dans un domaine donné des relations internationales » (KRASNER, 1983, p. 2).

gouvernement a la fonction d'éduquer la société à la rationalité actuelle, afin d'assurer la survie de la communauté dans les conditions d'un monde en changement (cf. WEIL, 1956, pp. 215, 244). Cette dialectique se trouve à l'œuvre de manière tout à fait bizarre dans les démocraties postcommunistes. D'une part, les sociétés de l'Europe de l'est ont changé car, jusqu'à une date assez récente, elles ont été des autocraties. D'autre part, il semble qu'elles sont bloquées par ce que la littérature sur la corruption a appelé *the inequality trap*, « un cercle vicieux – avec l'inégalité à la fois au début et à la fin de la chaîne » (USLANER, 2008, p. 28). On peut transposer ce paradoxe sur un plan plus général car, si on se rapporte à la question de l'inégalité en tant qu'inégalité de traitement, on arrive à formuler des considérations similaires sur la situation du principe démocratique dans son ensemble. Ainsi, on peut faire le constat que, dans les pays postcommunistes, le gouvernement n'arrive pas à remplir sa fonction éducative précisément en raison du fait qu'il exprime littéralement l'état moral de la société.

Ce cercle vicieux est de longue date, étant lié au processus de la modernisation. C'est un fait que la modernisation de ces pays n'a pas suivi toujours la route libérale. Depuis leur fondation, les Etats indépendants de la région ont connu une grande diversité de régimes politiques, dont chacun a voulu établir un nouveau commencement, et radical. La Roumanie, par exemple, est passée par tous les régimes politiques d'un Etat-nation moderne : république à la 1848, monarchie constitutionnelle, dictature fasciste, république populaire socialiste et, enfin, république à démocratie libérale.

C'est une chose intéressante que l'indépendance des pays qui avaient connu le joug ottoman (la Grèce, la Bulgarie, la Yougoslavie, la Roumanie) s'est réalisée, à part les guerres de libération, par l'institution des monarchies constitutionnelles. Ces pays ont offert la couronne à tel prince en provenance de telle famille royale européenne et ont trouvé ainsi la possibilité de recevoir des garanties de sécurité par l'ancienne technique du « mariage entre les Etats »⁷. Dans le système international du XIXe siècle, cette pratique a constitué une méthode de faire alliance et d'assurer la balance du pouvoir. Par ailleurs, cet aspect est bien connu dans le

⁷ Cette expression avait été utilisée par Kant pour décrire la situation internationale des monarchies patrimoniales : « Chacun sait à quels dangers l'Europe, seule partie du monde où cet abus se soit montré, s'est vue exposée jusqu'à nos jours, par suite de ce préjugé que les États peuvent s'épouser les uns les autres » (cf. KANT, 1789, p. 4).

champ des relations internationales. Ce qui est moins connu c'est le fait que l'instauration des monarchies constitutionnelles par l'apport des maisons royales européennes a été, précisément, une modalité de rompre le cercle vicieux de la moralité balkanique et de fournir un principe pour l'éducation à la rationalité moderne. La tâche des monarchies fût héroïque. Car ces pays étaient manqués de tradition monarchique ou constitutionnelle et les maisons royales n'appartenaient pas à l'histoire de longue durée des peuples. Elles ont dû montrer par le propre exemple comment on devient citoyen et patriote sans appartenir à la terre. Sur le plan externe, la politique des monarchies a été de balancer sans cesse entre les grands pouvoirs, afin d'assurer la stabilité sur le plan externe et de moderniser la société, sur le plan interne. D'où un certain nombre de conflits idéologiques liés au problème du changement.

En effet, le processus de construction de nouveaux Etats-nation entre des empires en chute libre – comme c'était le cas dans l'Europe de l'est – a été assez compliqué, en raison de l'instabilité politique de la région après la Guerre de Crimée. D'ailleurs on l'a vu par la suite, dans la période des guerres mondiales, lorsque la balance du pouvoir est devenue rigide et le jeu à petite échelle ne correspondait plus avec le jeu à grande échelle. Après la première guerre mondiale, lorsque les grands pouvoirs continentaux sont devenus des républiques, et encore autoritaires, il est devenu évident que les monarchies constitutionnelles de la région balkanique étaient exposées, car il était impossible – pour des raisons idéologiques et géopolitiques – de balancer entre le Reich et les Soviétiques. Cela fait que la résistance des monarchies entre les deux guerres se montre comme l'expression d'un retardement des sociétés. La meilleure expression symbolique de la situation des monarchies à l'âge des républiques me semble la crise politique roumaine, des années '30.

En 1930, le prince aventurier Carol de Hohenzollern-Sigmaringen (qui avait renoncé à la succession) détrône son fils, le roi enfant Michel, avec le concours de la régence et d'une classe politique corrompue. En 1938 il institue une dictature royale pro-allemande et légèrement fasciste. En 1940, il quitte le pays en raison d'un conflit aigu avec les fascistes durs menés

par les Nazis⁸. Le roi Michel, déjà majeur, reprend le trône, mais il doit supporter le minorât politique, en raison de la dictature militaire instaurée par le Maréchal Antonescu, l'allié de l'Allemagne dans la guerre contre l'Union soviétique⁹. En 1944, les soviétiques à la porte, le roi Michel joue le rôle de sa vie : il chasse Antonescu, en changeant l'orientation du pays et la sort de la guerre. Mais il sera forcé d'abdiquer, en 1948, sous la pression du gouvernement communiste et de l'occupation soviétique.

Au-delà des explications des événements sur le plan historique¹⁰ on retient, sur le plan moral et symbolique, ce fait incontournable que la classe politique n'a pas tenu ses promesses et ses engagements envers la Constitution, en permettant d'abord la destitution illégitime d'un roi et, ensuite, l'instauration d'une dictature. De manière grotesque, la montée du fascisme en Roumanie a été l'œuvre – indirecte, mais imputable – de la même classe politique qui avait adopté auparavant la constitution libérale. Cela donne une image très suggestive de l'état moral d'une société qui avait perdu ses repères en balançant sans cesse entre les passions humaines et les raisons politiques.

Même si la contribution des monarchies est-européennes à la modernisation fût essentielle – c'est à travers leurs constitutions que les sociétés ont appris l'usage de la raison publique –, cela a pesé contre leur cause, devant le tribunal « populaire » de l'après-guerre. Après Yalta, semble-t-il, les monarchies ne pouvaient plus résister en Europe de l'est¹¹. Par conséquent, les pays postcommunistes qui, aujourd'hui, se confrontent avec le problème grave de la corruption, n'ont jamais été des républiques démocratiques, avant 1990. Seules les monarchies

⁸ Bien que le roi Charles II ait eu de graves problèmes de moralité, il n'était probablement pas antisémite lui-même, vu son histoire personnelle très engagée avec une dame d'origine juive. Cela n'a pas empêché le parti antisémite de fleurir sous son règne.

⁹ Cela constitue un épisode controversé dans l'histoire de la Roumanie. Je pense que nous devons comprendre la politique de la Roumanie dans la deuxième guerre mondiale par référence aux trois « images » de Kenneth Waltz : l'international (le pacte Ribbentrop-Molotov concernant la Roumanie), la politique intérieure (idéologie d'extrême droite, effondrement du système parlementaire), le niveau individuel (les hommes politiques). Cela nous permettrait de mettre de l'ordre dans les justifications ; ainsi, il est absurde de vouloir « expliquer » l'antisémitisme par la situation internationale et la raison d'Etat. Pour la théorie mentionnée, voir Waltz (1954, pp. 16, 80, 159).

¹⁰ Pour un récit ample des événements, voir [en langue roumaine] Scurtu (2003, pp. 271-422). Pour un récit bref voir [en anglais] Hitchins (2014, pp. 159-226) ; voir aussi Ionescu (1964).

¹¹ Même en Grèce, pays qui est resté sous l'influence occidentale, la monarchie a dû abandonner le pouvoir en 1973, sous la pression des forces républicaines communistes.

constitutionnelles avaient pratiqué le régime politique libéral, mais le fonctionnement de la démocratie avait été approximatif à leur époque. En effet, les sociétés est-européennes manquaient de sujets politiques éduqués à la délibération et à la participation ; la démocratie avait été établie d'en haut et les élites autochtones n'avaient pas appris le sens de la responsabilité.

Juste pour comparer, les nations qui n'avaient pas eu d'existence étatique avant 1918 – car elles ont fait partie des empires autrichien et allemand (Hongrie, Pologne, Tchécoslovaquie, Estonie, Lettonie, Lituanie) – ont fondé des Etats qui ont fonctionné en tant que républiques, entre 1918 et 1940. Malgré les problèmes politiques de cette période et leurs existence éphémère (certains ont cessé d'exister en tant qu'entités politiques après 1940), ces Etats ont réussi, après 1990, de fonder des démocraties plus fonctionnelles, au moins en ce qui concerne le contrôle de la corruption. Si, entre temps, certains de ces pays ont tourné vers une approche illibérale (Pologne, Hongrie), cela ne constitue qu'un épisode passager, car leurs citoyens sont plus participatifs et leurs gouvernements populistes se montreront incapables de gérer la situation. En ligne générale, ces pays avaient appris l'usage de la raison publique sous une administration autrichienne ou prussienne. Prenons l'exemple étonnant de l'Estonie, ancienne colonie allemande transformée en république soviétique après une très courte période d'indépendance (1918-1940) : aujourd'hui ce pays constitue un modèle de développement par l'approche libérale. Mais c'est aussi un Etat petit, une de ces communautés politiques qui sont faites pour pratiquer le républicanisme. On peut en tirer la leçon que la démocratie peut mieux aboutir là où, même s'il manque une longue tradition politique, il ne manque pas pour autant l'usage de la raison publique. On sait maintenant, grâce aux études de Michel Foucault sur la gouvernabilité libérale, que le succès de la démocratie en Allemagne a été assuré par la longue tradition administrative, en dépit du fait que l'Allemagne n'avait jamais connu un régime politique libéral¹². Le cas de l'Estonie me semble d'autant plus significatif, parce que ce pays avait connu le processus de soviétisation, de russification et de dénationalisation, sous la terreur marxiste-léniniste. A part cette exception, la règle générale se confirme : l'instauration, par l'occupation

¹² Concernant « les obstacles à la politique libérale en Allemagne depuis XIXe siècle », voir Foucault (2004b, pp. 105-134).

soviétique, des républiques non libérales – appelées des démocraties « populaires » ou « sociales » afin de cacher la dictature du parti unique, avait préparé les sociétés est-européennes à un mauvais exercice de la démocratie.

Par conséquent, ce qui caractérise une société postcommuniste c'est un certain éthos républicain qui donne plus d'importance à l'idée d'indépendance de la communauté qu'à l'idée de respect des droits individuels. A la différence de ce que le mot « libéral » voulait dire à l'époque d'Adam Smith, l'esprit républicain se définit par un certain souci quant à la « chose publique ». Il existe plusieurs espèces de républicanisme, dont certaines sont compatibles avec le libéralisme, précisément à travers les notions de la démocratie et de l'Etat de droit. La notion de « vertu » publique et de citoyen à obligations joue, dans le républicanisme, le même rôle que la notion de « droits » individuels dans le libéralisme. Ainsi, l'existence des droits naturels (*natural rights*) de l'individu exige le respect de ces droits par l'Autre, ce qui crée des obligations (dans le libéralisme) ; en sens inverse, c'est l'existence des devoirs moraux chez le citoyen indépendant qui crée des droits pour l'Autre (dans le républicanisme). La fusion du libéralisme et du républicanisme dans l'Etat-nation démocratique a été donc un mouvement normal, en raison du postulat du droit naturel (*natural law*) qui, dans les deux conceptions, affirme la liberté de l'individu tout en la limitant afin de garantir la liberté de tous – c'est le principe de « l'égalité soumission de tous à une législation commune comme sujets » (KANT, 1880, 14).

Pourtant, en raison des considérations finalistes et substantialistes qui constituent la base de l'idéologie républicaine, la mobilisation du républicanisme en directions contraires au libéralisme ne surprend pas. On peut repérer d'abord le détournement du patriotisme (valeur républicaine) vers le nationalisme, à travers une approche globalisante, *d'attachement*. Il y a eu ensuite un mouvement contraire, de *détachement*, par le refus de reconnaître la légitimité d'une grande entité politique (l'antifédéralisme aux Etats Unis, les luttes de libération nationale partout). Enfin, il y a un détournement par toute idéologie révolutionnaire qui vise à établir un règne de fins spécifiques, une dictature qui se donne l'apparence d'une république, afin d'opérer *l'exclusion* de certaines catégories d'individus de la participation politique. La révolution communiste, en créant une dictature républicaine populaire, a rendu impossible la

représentation des intérêts divergents : ces intérêts se sont trouvés réduits au silence par le mécanisme d'une représentation hiérarchique à système pyramidal. En fait, la république du type soviétique est une hiérarchie non-consultative¹³ qui met la vertu idéologique à la place de l'ancienne vertu républicaine. Tout individu qui veut faire entendre sa voix doit parler le discours officiel, dans une langue « de bois » qui ne connaît pas la fonction « parole libre ». Ce que ce type de république contient de nocive pour l'éducation du citoyen, c'est l'inégalité de traitement. A la limite, une tyrannie serait supportable si les sujets étaient traités tous de la même manière, par le pouvoir tyrannique et par ses institutions – la domination tyrannique peut devenir fonctionnelle si le nombre des privilégiés est petit, fixe et bien connu. Mais le totalitarisme communiste ne met pas une telle différence entre les dominants et les dominés : il établit une « société sans classes » qui se conduit selon les lois implacables du mouvement historique. Le signal envoyé au sujet politique, par ce type de régime, c'est qu'il peut franchir les étapes s'il devient docile et intéressé et s'il trouve la bonne méthode pour surveiller les autres. La réussite sociale est le résultat d'une méritocratie diabolique et perverse : plus on est sans visage, plus on est utile. Par exemple, le fait de ne pas avoir des études supérieures peut devenir un atout dans la société totalitaire, si on sait utiliser les mécanismes idéologiques – il est désirable de ne pas avoir l'esprit trop savant lorsqu'on agit idéologiquement. Par contre, si on est visible sans détenir le savoir de l'orientation en société, on sera mis à l'écart. Par ailleurs, c'est ce sens de l'orientation qui est générateur de corruption, puisque la vie quotidienne sous le communisme exige de transgresser toute sorte de règles absurdes afin de résoudre les problèmes par le « bon sens ». C'est de cette époque que l'homme postcommuniste tire l'habitude d'une *path dependence* spécifique : il manque de discipline dans l'application des protocoles, puisqu'il trouve toujours une voie plus courte, plus « efficace », plus « raisonnable » ; il se méfie du formalisme juridique qui réduit son sentiment personnel à une formule bonne pour tous. Son sentiment de la liberté ne comprend pas la liberté de l'autre.

¹³ L'expression est construite par opposition à la notion de « hiérarchie consultative décente » proposée par Rawls (1999, pp. 71-78).

Sans doute, lorsque les sociétés communistes se sont libérées de la tyrannie totalitaire, elles l'ont fait par un désir de liberté individuelle ; mais cette liberté, une fois acquise, n'a pas donné naissance à l'esprit de reconnaissance réciproque qui doit caractériser, en principe, une démocratie républicaine véritable. L'idéologie qui se trouve à la base de la construction des régimes politiques post-totalitaires ce n'est pas le libéralisme politique, mais le républicanisme d'inspiration nationaliste. C'est la reprise postcommuniste du moment 1848 ! Je pense que l'histoire des conflits ethniques et des divisions politico-administratives qui ont suivi la chute du communisme, ainsi que la tentation actuelle de l'illibéralisme (et même la grande cohésion des peuples peu nombreux) permettent de formuler de manière ferme une telle hypothèse. Une preuve possible en serait la croyance très répandue que le bien public ne se réalise que si on pense au bien public¹⁴. Un tel objectif exige d'augmenter la capacité de gouvernement, pour convaincre l'individu d'agir en citoyen vertueux. Mais le problème avec le principe de la vertu civique c'est que, dès qu'on l'admet, tout individu – vertueux ou non – a la tendance de se faire le juge de la raison publique : il sait parfaitement ce que les autres doivent faire (ou ne pas faire) pour que le bien public soit sécurisé. Cet aspect serait encore supportable si le Philosophe était Roi : l'hypothèse serait alors que, dans un tel cas, il n'y aurait pas de dispute quant à la définition du bien public. Mais dans toute société moderne l'individu se veut directeur de la conscience de l'autre, afin de lui prescrire des modalités de penser et d'agir, non seulement quant aux actions directes pour la réalisation du bien public, mais aussi quant à la définition du sacré de la communauté. Une politique guidée par des visées morales serait une guerre idéologique sans fin, car toute considération personnelle sur la religion, la langue, l'appartenance, l'histoire et la morale serait jugée essentielle pour les affaires publiques.

Parfois, en Roumanie, on peut entendre exprimée à haute voix cette conviction que les Hongrois, qui sont une minorité nationale importante, devraient faire l'effort de parler le roumain, et correctement ! Ils devraient le faire par respect et par devoir, non par besoin. On est certainement d'accord que les Hongrois *pourraient* faire davantage pour rendre la majorité contente et pour vivre en félicité en tant que citoyens roumains. Mais il est déraisonnable de

¹⁴ Cela contredit le principe de la main invisible (cf. SMITH, 2007, pp. 349-350).

penser qu'ils *devraient* le faire, et cela parce que le résultat postulé – vivre en paix et en félicité au sein de la communauté – n'est pas certain. L'idée d'une telle obligation n'a rien de commun avec la voie libérale. L'exigence de vertu imposée au citoyen, en échange de son indépendance, est liée à l'idéologie républicaine, surtout dans la version état-nationale, puisqu'elle essaie d'imposer à l'individu des tâches spécifiques qui ne relèvent pas d'une définition universelle des droits. (Soyons clairs : on parle ici du contenu de l'idéologie, non de son expression juridique dans un système formel). Ces tâches peuvent différer d'un individu à l'autre, et non en raison de la division du travail social, mais en raison, précisément, de la situation morale de l'individu. Si on compare cette obligation morale – qui manque d'expression juridique – avec l'obligation universelle de payer les taxes¹⁵, on saisit que les deux catégories d'obligations sont complètement différentes. Leur différence consiste dans la manière dont on pense le rapport de l'individu au bien commun. Dans le premier cas, on définit un objectif public et on veut imposer des tâches spécifiques pour une certaine catégories de citoyens (des efforts supplémentaires dans l'éducation des enfants, par exemple une limitation du droit de parler la langue maternelle au foyer, plus l'obligation de dépenser des ressources). Dans le deuxième cas, on définit une obligation universelle sans rien prédéterminer quant aux buts de chacun, sans obliger le citoyen de penser de manière spécifique au bien commun. Dans l'affaire de la langue maternelle pour les minorités, la méthode libérale consisterait dans la création de marchés ; ces marchés pourraient éventuellement exiger une bonne connaissance de la langue, pour des raisons techniques liées à l'efficacité. Dans un tel cas, l'individu intéressé apprendra la langue non parce qu'il le faut, mais parce que cela est susceptible de lui apporter des bénéfices.

En fait, la conviction populaire qu'il est juste d'imposer à une minorité identitaire l'obligation d'adopter des fins spécifiques pour rendre la majorité contente constitue l'héritage historique de la gouvernamentalité communiste. Certes, elle avait été pratiquée auparavant par les républiques modernes ; aussi, elle avait acquis des caractéristiques spécifiques dans les Etats-nations de l'Europe de l'est, après 1918. Mais le communisme d'inspiration nationaliste a

¹⁵ On ne parle ni de la modalité de se présenter devant un tribunal, dans le premier cas, ni de la position radicale de l'anarchisme libertarien, dans le deuxième cas.

formulé ce principe dans le sens d'une biopolitique des identités, visant la transformation identitaire des populations et des territoires. Cela peut expliquer pourquoi, aujourd'hui encore, l'opinion de la majorité des citoyens semble moins favorable à la pratique d'une identité minoritaire (nationale, religieuse, sexuelle) qu'à la pratique de la corruption. Dans cette perspective, toutes les minorités possibles sont considérées dangereuses car, d'une manière ou d'une autre, elles touchent à l'image standard de l'identité nationale.¹⁶

On peut donc formuler l'hypothèse que la tolérance de la société envers l'usage de la corruption¹⁷ relève d'une pratique de la politique qui entretient le sentiment du danger. Dans les années '90, le discours du danger a été utilisé pour justifier le maintien d'une administration centrale non réformée et pour pratiquer la démocratie du nombre. Chaque fois qu'une opposition minoritaire voulait discuter et convaincre, on lui répondait : « Allons voter ! ». Aujourd'hui encore, on pense que la démocratie c'est le règne de la majorité et que les procédures de l'Etat de droit ne font que détourner la voix du peuple. Même l'activité des partis politiques relève d'une haute centralisation dans la prise de décisions et on a l'habitude d'appliquer la procédure d'exclusion pour les voix critiques qui se lèvent à l'intérieur du parti.

Ainsi que j'ai déjà mentionné, le changement des institutions politiques dans la plupart des pays postcommunistes n'a pas été suivi par un changement similaire de l'administration ; celle-ci est restée en place pour assurer la continuité de la machine étatique, à travers les mécanismes bureaucratiques mises en place par l'Etat communiste. Les différents projets de réforme, exigés à la fois par la société et par les partenaires externes n'ont pas abouti, en raison du fait que la méthode de travail n'a pas été modifiée. Le fait de remplacer plusieurs personnes âgées par un ordinateur – c'est ainsi que l'on comprend la réforme – ne change rien dans l'esprit de l'administration. Ce que l'administration publique a gardé de l'ancien régime c'est surtout

¹⁶ On peut entendre souvent des arguments disant que la reconnaissance des droits pour les minorités sexuelles, par exemple, serait en fait une limitation de l'indépendance nationale car, dit-on, ce sont les organisations internationales et les institutions européennes qui imposent la reconnaissance de ces droits, pour des raisons obscures.

¹⁷ En général, la mesure de la corruption se réalise à travers *la perception* par un public. Concernant la perception de la corruption en Europe, voir par exemple l'Eurobaromètre. C'est moi qui traduis la perception d'un haut degré de corruption (cf. Flash Eurobarometer 507, 2022) en perception d'une tolérance de la société envers l'usage des stratégies corrompues.

un certain type de partenariat avec la classe politique, qu'on appelle « patronage ». Dans les sociétés quasi-libérales, ce type de mariage politico-administratif présente un avantage stratégique : d'une part, il investit la classe politique avec l'aura de compétence qui lui manque dans l'exercice du pouvoir ; d'autre part, il offre à la bureaucratie la légitimité dont elle a besoin pour agir dans une société à ouverture démocratique.

Le problème du patronage soulève par ailleurs la question si la classe politique se conduit en bonne volonté. Car, juste après 1990, les dirigeants politiques qui ne voulaient pas un changement *trop* libéral de la société, mais désirant pourtant un petit changement (glasnost), se sont appuyés sur l'administration pour ralentir le processus de réforme. Ils ont dit « oui » à la réforme des institutions politiques et ont passé sous silence la nécessité de la réforme administrative. Lorsque l'opposition formée par l'alliance des partis dites « historiques »¹⁸ a gagné les élections, en 1996, pratiquement ils n'ont pas pu gouverner le pays, parce qu'ils n'avaient pas le contrôle de l'administration dans le territoire. L'administration avait resté fidèle au parti socialiste qui avait hérité le patrimoine et le « capital social » de l'ancien parti communiste. Après 4 ans d'opposition, le parti socialiste est revenu au pouvoir avec les mêmes cadres, et c'est lui qui a démarré le processus d'intégration dans l'Union européenne. Lorsque les socialistes ont perdu de nouveau les élections, face à une nouvelle droite, la justice est devenue plus indépendante, sous la pression douce des exigences de l'intégration dans l'Union européenne. Certains procès de grande corruption ont abouti et, par conséquent, plusieurs hommes politiques ont été condamnés, dont un ancien premier ministre. L'affaire mérite d'être mentionnée juste pour suggérer dans quel état moral avait été l'administration, puisque les hommes politiques corrompus n'auraient pas pu réaliser leurs transactions illégales sans la participation de celle-ci. Le patronage continue d'exister dans les sociétés postcommunistes qui n'ont pas réussi de démarrer assez tôt la réforme de l'administration. Ces sociétés ont continué l'ancienne tradition, car le patronage avait constitué l'état « normal » de la relation politique-administration dans l'Etat communiste. Il est vrai que cet Etat avait mené des luttes engagées contre certaines

¹⁸ Il s'agit des partis qui avaient existé avant l'instauration du communisme et qui ont été refondés par des anciens membres.

formes de corruption, dont la classe dirigeante voyait un crime politique (à cette époque, toute infraction de droit pénal qui touchait au bien public était considérée comme action de sabotage de l'économie nationale).

Mais peu importe qu'un régime politique autoritaire lutte contre certaines formes de corruption qui sont dangereuses pour lui : il tolère d'autres formes qui sont pratiquées par les élites au pouvoir. En faisant ainsi, il contribue à la naissance d'un sentiment d'injustice chez les individus, et ces individus vont poursuivre la réalisation de leurs intérêts par de nouvelles stratégies corrompues. Ainsi, dans les Etats à philosophie marxiste qui avaient interdit la propriété individuelle et la liberté des transactions, les infracteurs économiques qui transgressaient ces règles absurdes étaient comme des résistants au pouvoir autoritaire. Une société qui n'est pas « bien ordonnée » rend possible de justifier moralement certaines infractions contre la loi pénale, en raison de la prise de conscience que, dans un pays libre, ces actions transgressives seraient permises, voire désirables. La plupart de ceux qui avaient transgressé la loi par des transactions corrompues n'avaient pas de souci moral : ils considéraient que leurs actions avaient été « normales ».

Ainsi, les affaires de corruption sont parmi les réponses les plus normales face au régime autoritaire, surtout lorsque les politiques de ces régimes ne réussissent pas à assurer un niveau de vie raisonnable. Cela constitue une bonne raison pour approcher le problème de la corruption à partir de la distinction entre régime démocratique et régime autoritaire. Certes, cette opposition analytique n'est pas significative par elle-même. Elle a besoin d'autres notions et d'un travail de médiation, par le moyen de quelques notions historiques et psychosociologiques. Ces notions sont susceptibles de faire comprendre pourquoi l'Etat d'une certaine démocratie n'est pas efficace dans la lutte contre la corruption, bien qu'il ait établi toutes les agences et les institutions nécessaires pour une telle enseigne et que le public se montre assez favorable à une telle tâche.

En lieu de conclusion, je me permets de reprendre une citation d'un livre sérieux sur la corruption postcommuniste. Mon texte constitue par ailleurs une sorte de commentaire à ce fragment : « Historiquement parlant, en Roumanie et dans d'autres parties de la région, les

efforts de modernisation induits de l'extérieur et en grande vitesse ne sont souvent que des actes simulés sur fond de structures historiques et de communautés informelles. Les gouvernements peuvent faire semblant de gouverner et les citoyens peuvent faire semblant de suivre [les règles], mais une économie informelle prospère, les impôts ne sont pas perçus, les politiques sont rarement mises en œuvre, et un cadre informel est utilisé pour les activités quotidiennes. Des nations avec une telle culture semblent pouvoir résister à tout type d'initiatives de modernisation [...] » (VĀDUVA, 2016, p. 8).

Bibliographie

- ARENDR, H. *The Origins of Totalitarianism*. New edition with added prefaces. New York : Harcourt Brace Jovanovich, 1973.
- ARENDR, H. *La nature du totalitarisme*. Traduit par Michelle-Irène B. de Launay, Paris : Payot, 1996.
- ARON, Raymond. *Démocratie et totalitarisme*. Paris : Gallimard, 1987.
- DELLA PORTA, D.; VANUCCI, A. *The Hidden Order of Corruption: An Institutional Approach*. Farnham & Burlington: Ashgate, 2012.
- FLASH EUROBAROMETER 507. *Businesses' attitudes towards corruption in the EU*. Survey conducted by Ipsos European Public Affairs at the request of the European Commission, 2022. <https://europa.eu/eurobarometer>. Accès le 21.06.2023.
- FOUCAULT, M. *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France (1977-1978)*. Paris : Gallimard / Seuil, 2004a.
- FOUCAULT, M. *Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France (1978-1979)*. Paris : Gallimard / Seuil, 2004b.
- GALBRAITH, J. K. *Affluent Society*. Fortieth Anniversary Edition. Boston and New York : Houghton Mifflin, 1998.
- HAYEK, F. A. *The Road to Serfdom: Text and Documents. The Definitive Edition*. Edited by Bruce Caldwell. Chicago : The University of Chicago Press, 2007.
- HEIDENHEIMER, A. J.; JOHNSTON, M. (eds.). *Political Corruption: Concepts and Contexts*. New Brunswick & London : Transactions Publishers, 2007.
- HITCHINS, K. *A Concise History of Romania*. Cambridge : Cambridge University Press, 2014.
- HUNTINGTON, S. P. *Political Order in Changing Societies*. New Haven and London : Yale University Press, 1968.
- IONESCU, G. *Communism in Romania*. London & New York : Oxford University Press, 1964.
- JAIN, A. K. (ed.). *The Political Economy of Corruption*. London and New York : Routledge, 2001.
- KANT, E. *Essai philosophique sur la paix perpétuelle*. Paris : G. Fischbacher, 1880.
- KLITGAARD, R. E. *Controlling Corruption*. Berkeley : University of California Press, 1991.

- KRASNER, S. *International Regimes*. Ithaca : Cornell University Press, 1983.
- MUNGIU-PIPPIDI, Q. *The Quest for Good Governance*. Cambridge : Cambridge University Press, 2015.
- NOONAN, J. T. Jr. "The Bribery of Warren Hastings: The Setting of a Standard for Integrity in Administration". *Hofstra Law Review*, v. 10, n. 4, 1982, pp: 1073-1120.
- RAWLS, J. *A Theory of Justice*. Cambridge (MA): Harvard University Press, 1971.
- RAWLS, J. *Law of Peoples*. Cambridge (MA): Harvard University Press, 1999.
- ROSE-ACKERMAN, S. *Corruption and Government*. Cambridge: Cambridge University Press, 1999.
- SCURTU, I. (ed.). *Istoria Românilor [L'histoires des Roumains]. Vol. VIII : România întregită*. Bucarest: Editura Enciclopedică, 2003.
- SMITH, A. *Wealth of Nations*. Digital edition: MetaLibri, 2007. Accès le 21.06.2023 :
https://www.ibiblio.org/ml/libri/s/SmithA_WealthNations_p.pdf
- Transparency International. "What is corruption?". Accès le 21.06.2023 :
<https://www.transparency.org/en/what-is-corruption>
- USLANER, E. M. *Corruption, Inequality, and the Rule of Law*. Cambridge: Cambridge University Press, 2008.
- VĂDUVA, S. *From Corruption to Modernity: The Evolution of Romania's Entrepreneurship Culture*. Dordrecht: Springer, 2016.
- WALTZ, K. N. *Man, the State and War*. New York: Columbia University Press, 1954.
- WEIL, E. *Philosophie politique*. Paris : Vrin, 1956.

Recebido em: 24/04-2023
Aprovado em: 16/06/2023

Corneliu Bilba

Docteur en philosophie de l'Université de Lille et de l'université « Alexandru Ioan Cuza » de Iasi. Professeur de philosophie à l'Université A1. I. Cuza de Iasi, Roumanie.